

Image not found or type unknown



## Vente de notre bien immobilier (entrave a la vente )

Par **danielle**, le **27/04/2009** à **12:25**

Bonjour, rnen instance de divorce depuis plus de 2 ans et séparés ; nous avons un bien immobilier que mon ex epoux occupe jusqu'a la vente , ore il refuse de baisser le prix de notre maison, fait il l objet d une entrave a la vente ??? car nous avons eut plusieurs propositions d 'achat mais mon ex epoux refuse le mandat .merci cordialement MD